



Litige vente immobiliere recuperation du capital investi

Par **louvalia**, le **14/09/2011** à **09:12**

Bonjour,

Je me suis separée de mon ami. Il a racheté ma part de l'appartement que nous avons en commun. Dans l'acte notarial de départ il etait notifié que j'avais 60 % et lui 40 %. Au moment du rachat et de la signature c'était stipulé 50 % chacun. J'ai signé les papiers de vente et il m'a dit que nous ferions les compte après (il me donnerait ce qu'il me doit vu la difference d'apport au depart). Evidemment aujourd'hui il ne le veut plus.

Ai-je un recours alors que j'ai signé l'acte de vente et ce depuis le mois de mai ?

Merci pour votre aide.

Par **edith1034**, le **14/09/2011** à **09:55**

non malheureusement

pour tout savoir sur la vente immobilière

<http://www.fbls.net/COMPROMISVENTEARRET.htm>